

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 12 septembre 2022 à 20:00 hrs, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Josiane Fabry, Léo Choquette, André Raymond, Maxime Partenza et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et Greffière-trésorière.

La Mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :02 hrs.

8239-09-2022
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par André Raymond, et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 12 septembre 2022.

8240-09-2022
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Josiane Fabry appuyé par Maxime Partenza, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point autres sujets ouvert.

8241-09-2022
Adoption du
procès-verbal
du 1^{er} août

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Josiane Fabry, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 1^{er} août 2022.

8242-09-2022
Adoption des
comptes à payer
du mois d'août et
ratification des
comptes déjà
payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par André Raymond, et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'août 2022 totalisant la somme de : 48,760.79\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'août 2022 au montant de : 67,997.85\$.

Pour un total de comptes à payer de:116,758.64\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Greffière-trésorière

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

8243-09-2022
QP 3^{ième}
versement
RIAEPHV

Considérant que la municipalité d'Henryville a adopté par sa résolution no. 7961-12-2021 les prévisions budgétaires de la RIAEPHV pour 2022;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse le 3^{ième} versement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise, au montant de : 39,381.00\$ tel que prévu au budget.

8244-09-2022
SQ 2^{ième}
versement

Attendu que la municipalité a reçu la facture concernant les services de la Sûreté du Québec;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le 2^{ième} versement de la quote-part au Ministère de la Sécurité publique au montant de :124,235.\$

8245-09-2022
Conditions
renouvellement
entente
intermunicipale
pour 2023 TPI

Attendu que la municipalité a reçu la résolution pour le renouvellement de l'entente concernant la prévention incendie pour l'année 2023;

Attendu que les membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie ont décidé d'utiliser l'IPC de mai 2021 à mai 2022 soit 7.5%;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité de renouveler l'entente du préventionniste pour 2023 avec un indice des prix à la consommation de 7.5% passant le salaire de 56.36\$ de l'heure à 62.00\$ de l'heure pour Henryville comprenant les frais de déplacements de .38 \$ à chaque sortie.

8246-09-2022
FNX Innov
2^{ème} décompte
contrôle de
matériaux

Attendu que le conseil municipal par la résolution no. 8076-04-2022 a mandaté FNX-Innov pour les services professionnels de contrôle de matériaux et que le 2^{ème} décompte progressif a été présenté;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Josiane Fabry , il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant de :7622.27\$ incluant les taxes applicables, facture 406313 à FNX-Innov.

8247-09-2022
Acquisition de
ligne de vie

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions pour le remplacement de ligne de vie qui a été détruite dans l'incendie du garage municipal;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise l'acquisition de ligne de vie provenant de Cordages Barry Ltée au coût de 14709.44\$ incluant les taxes applicables.

8248-09-2022
Démission Mme
Geneviève
Lavoie dga adj
et greff.trés.adj.

Attendu que la municipalité a reçu en date du 1^{er} septembre 2022 un courriel de la part de Mme. Lavoie démissionnant de son poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe lequel n'était pas signé;

Attendu que le document officiel signé a été transmis à la municipalité le 6 septembre 2022 signifiant l'arrêt du travail de Mme Geneviève Lavoie à partir du 15 septembre 2022;

Attendu que Mme. Lavoie offre ses services les soirs et fin de semaine en attendant que la municipalité trouve un remplaçant pour ce poste;

Attendu que la municipalité va rémunérer Mme. Lavoie au taux horaire de \$28.53\$ ainsi que les frais de déplacements si nécessaire tel qu'autorisé en début d'année;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Patrick Wenning , il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la démission de Mme Geneviève Lavoie effective en date du 15 septembre 2022 ainsi que sa proposition afin d'aider l'administration municipale temporairement et de se présenter au bureau une ou deux journées avec la nouvelle personne engagée.

8249-09-2022
Demande de
remboursement
politique
familiale

Attendu qu'une famille a fait une demande de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour les activités sportives pour enfants;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité de rembourser une famille pour les activités sportives pour enfant au montant total de : 173.50\$.

8250-09-2022
Nomination M.
Patrick
Wenning comité
famille

Attendu que l'agente aux loisirs Mme. Emmanuelle Prud'homme est à mettre à jour la Politique Familiale Amie des Aînés et que le conseil municipal doit nommer un élu au sein du comité famille;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme M. Patrick Wenning, membre du comité famille.

Rapport du
directeur
incendie

Le directeur incendie nous a transmis un rapport verbal.

8251-09-2022
Renouvellement
application
Survi-mobile
Cauca contrat
3 ans

Attendu que le conseil municipal désire renouveler l'entente concernant l'application Survi-mobile avec Cauca pour une période de trois ans soit du 18 octobre 2022 au 17 octobre 2025;

Attendu que les frais annuels seront pour la première année : 1921.40\$ incluant l'indexation, 1979.04\$ pour la deuxième année incluant l'indexation et 2038.41\$ pour la troisième année incluant l'indexation pour un total de 5938.85\$;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle l'entente de services application Survi-Mobile avec Cauca pour une période de trois ans.

Rapport de
l'inspecteur
municipal

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

8252-09-2022
Contrat
d'entretien
Pompex (PM2)

Attendu que la compagnie Pompex a expédié un contrat d'entretien s'étalant sur 3 ans;

Attendu que la période couvre 2023 à 2025;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle l'entente d'entretien avec la compagnie Pompex pour la PM2 au coût de 909.70\$ (2023), 932.98\$ (2024) , 953.54\$ (2025) plus les taxes applicables pour un poste de pompage (2 pompes) pour un technicien Pompex et ce pour la durée du contrat de maintenance préventive.

Mme Josiane Fabry conseillère, se retire à 20 :36 hrs. déclarant des intérêts pécuniers particuliers indirects dans la prochaine résolution.

8253-09-2022
Demande de
dérogation lot
4 775 911

DDM2022-03 – demande de dérogation mineure pour le lot 4 775 911, dérogation au règlement de lotissement en vue de subdiviser un lot non desservi situé à moins de 100 mètres d'un cours d'eau et ayant moins de 75m de profondeur.

Attendu le projet déposé par Maxime Bourgeois, arpenteur-géomètre, plan minute 10706, dossier 26409, datée du 28 février 2022;

Attendu la demande de dérogation mineure DDM2022-03 pour lot 4 775 911, dans le but de subdiviser le lot en deux;

Attendu que le propriétaire M. Michel Fabry dépose la même demande que la séance précédente avec une présentation de son projet devant les membres de CCU;

Attendu que l'article 3.11 du règlement de lotissement 61-2006 exige 75 mètres de profondeur;

Attendu que la profondeur moyenne de la demande de dérogation est de 46.71 mètres;

Attendu que la dérogation est majeure;

Attendu l'implantation de la maison par rapport aux bâtiments agricoles sur le terrain;

Attendu que les membres de CCU ont demandé plus d'informations dans ce dossier;

Attendu que le demandeur a répondu de façon satisfaisante aux interrogations du CCU soulevées à la séance précédente;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation.

Mme Josiane Fabry conseillère, reprend son siège à 20 :38 hrs.

8254-09-2022
Acquisition scie
circulaire

Attendu que suite à l'incendie du garage municipal des équipements doivent être remplacés;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'acquisition d'une scie circulaire provenant de Bumper to Bumper au coût de 631.21\$ taxes incluses.

8255-09-2022
Acquisition d'un
tracteur

Attendu qu'un incendie a eu lieu au garage municipal et qu'il y a lieu de faire l'acquisition d'un tracteur;

Attendu que deux soumissions ont été reçues;

Moto Sport LG : 6208.65\$

Petits moteurs : 6552.43\$

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'acquisition d'un tracteur Cub Cadet XT2GX54 provenant de MotoSport GL au coût de 6208.65\$ taxes incluses.

8256-09-2022
Appui
Municipalité de
St-Valentin
comptoir postal

Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu de la municipalité de St-Valentin une demande d'appui en regard avec la conservation du comptoir postal à St-Valentin;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil appuie municipalité de St-Valentin afin de conserver le comptoir postal à St-Valentin tel que mentionné dans leur résolution no. 2022-07-190.

8257-09-2022
Démission M.
Rémi Drapeau,
employé de voirie

Attendu que la municipalité a reçu en date du 29 août 2022 la démission de M. Rémi Drapeau, employé de voirie;

Attendu qu'une rencontre a eu lieu le 29 août en présence de la mairesse Mme Charbonneau ainsi que la directrice générale Mme Asselin afin de connaître les raisons de la démission de M. Drapeau;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la démission de M. Rémi Drapeau effective en date du 9 septembre 2022.

8258-09-2022 Embauche responsable de voirie	<p>Attendu que la municipalité était à évaluer le poste de responsable de voirie sous l'autorité de l'inspecteur municipal;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la Directrice générale à faire publier un offre d'emploi pour un responsable de voirie.</p>
8259-09-2022 Borne électrique CLSC	<p>Attendu que la borne électrique située au 125 rue de l'Église (CLSC) doit être changée puisqu'elle n'est plus fonctionnelle;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise Add Énergie à faire l'installation et l'acquisition de la nouvelle borne électrique SmartTwo V4 avec processeur au coût de 1750.\$ plus 1 an de garantie et un an supplémentaire en promotion, récupération de la borne existante, frais d'installation de 1 hr à 100.\$ incluant la mise en service et l'activation de la nouvelle borne.</p>
8260-09-2022 Agente aux loisirs heures de travail	<p>Attendu que l'agente aux loisirs a fait une demande à l'effet que ses heures de travail passent de 24 hrs à 28 hrs par semaine;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité de donner l'autorisation à l'agente aux loisirs de passer de 24hrs/semaine à 28hrs/semaine;</p> <p>Que si des heures doivent être banquées au-delà de 28 hrs, elle doit recevoir au préalable l'approbation du conseil municipal justifiant son travail.</p>
8261-09-2022 Autorisation de travaux de voirie	<p>Attendu que des travaux d'affaissement de tuyaux sur la rue Champagnat en face de l'école sont à exécuter;</p> <p>Attendu que des travaux d'égout pluvial sont à faire sur la rue St-Paul tel que discuté avec l'inspecteur municipal;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord , il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal a demandé des soumissions pour lesdits travaux de voirie.</p>
8262-09-2022 Fin contrat de location 104 rue Campbell	<p>Attendu que la municipalité avait signé une entente de location de deux ans pour le garage municipal situé au 104 rue Campbell;</p> <p>Attendu que le garage municipal a été la proie des flammes le 21 juin dernier;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que ladite entente est annulée et ce rétroactif au 21 juin 2022 et que la municipalité en avise le propriétaire.</p>
8263-09-2022 Demande de soumission déneigement stationnements municipaux	<p>Attendu que la directrice générale doit expédier des soumissions pour le déneigement des stationnements municipaux;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à expédier des soumissions pour le déneigement des stationnements municipaux pour l'année 2022-2023.</p>

8264-09-2022
Demande de
soumission
SEAO contrat de
déneigement et
abrasif rues
municipales

Attendu que la directrice générale doit expédier des soumissions pour le déneigement des rues municipales et abrasifs;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à expédier des soumissions pour le déneigement des rues municipales et abrasifs sur le site SEAO.

8265-09-2022
Autorisation de
dépenses course
de boîtes à savon

Attendu que Mme Emmanuelle Prud'homme est à organiser l'activité de course de boîtes à savon laquelle doit avoir lieu le 17 septembre;

Attendu que les dépenses sont celles qui avaient été prévues au budget soit un montant d'environ 2,500.\$;

En conséquence, sur la proposition d'André Raymond appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise lesdites dépenses reliées à cet évènement.

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

8266-09-2022
Levée de la
séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 :26 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau
Mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Greffière-trésorière

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

